



# Référentiel de la marque Bois de France

## ANNEXE dérogatoire et temporaire : Attestation sur l'honneur de l'origine française de la matière fournie

Statut du document :

Version du document : 1

Contenu du document validé le 08 juin 2020.

Mise en forme du document du 08 juin 2020.

Mise en application à partir du 08 juin 2020.

---

**Association Bois de France**

6 rue François 1<sup>er</sup>

75008 Paris

[www.bois-de-france.org](http://www.bois-de-france.org)

01 88 33 35 11

[info@bois-de-france.org](mailto:info@bois-de-france.org)

## 1. Annexe dérogatoire et temporaire

Pour rappel, un achat de matière bois ne peut être considéré comme Bois de France uniquement si elle est achetée comme telle auprès d'une entreprise engagée Bois de France ou si elle est directement issue d'une forêt française (voir chapitre 1.2 du référentiel).

Cette annexe est à utiliser dans le cadre de la disposition particulière n°1 du référentiel de la marque Bois de France qui se présente ainsi :

« Considérant la période du 1er janvier 2020 au 30 juin 2021 comme celle du lancement de la marque Bois de France, il est autorisé aux entreprises engagées de considérer comme approvisionnement de matière Bois de France les achats auprès de fournisseurs non engagés mais attestant sur l'honneur l'origine française de leurs matières.

Pour ce faire, un modèle d'attestation est fourni en annexe du présent référentiel.

**Cette disposition dérogatoire prendra fin le 30 juin 2021. »**

## 2. Attestation sur l'honneur de l'origine française de la matière fournie

Le texte ci-dessous peut être utilisé seul, imprimé sur le papier entête de l'entreprise, ou il peut être intégré dans les attestations d'origine déjà en fonction dans l'entreprise dans le cadre du RBUE (Règlement Bois de l'Union Européenne), de PEFC, etc.

Cette attestation peut être réalisée à chaque achat ou par groupe d'achats si le fournisseur fourni toujours des matières issues des forêts françaises.

<b>Attestation sur l'honneur de l'origine française de la matière fournie</b>	
Je soussigné, M. / Mme .....	
dirigeant de l'entreprise .....	
enregistrée au RCS (français) sous le numéro SIRET suivant : .....	
déclare à l'entreprise : .....	
<b>que les bois ou produits en bois :</b>	
- Du lot référencé sous la facture / bordereau de livraison n° .....	
- Des livraisons de la période du ..... au .....	
- Des bois d'essences ..... livrés du ..... au .....	
<b>Proviennent, ou sont fabriqués à partir de bois provenant, uniquement de forêts françaises.</b>	
En cas de contrôle par la marque Bois de France, je m'engage à fournir les documents d'achat de ces bois, pour permettre la vérification de cette origine.	
Le ....., à .....	
Nom Prénom du dirigeant : .....	
Signature et cachet de l'entreprise	